

LES 2^e JOURNÉES NATIONALES
DE RECHERCHE
ET DE FORMATION PÉDAGOGIQUE :
« Le métier de l'organiste liturgique »

Lyon, 2-6 novembre 1994

POUR leur 2^e édition, ces Journées nationales organisées par l'ANFOL (Association nationale de formation des organistes liturgiques) se tenaient à Lyon. Les participants (au nombre de 91, auquel il faut ajouter une vingtaine d'intervenants) étaient reçus dans les locaux du C.N.S.M.¹ dont plusieurs découvrirent alors la beauté du cadre et la qualité des installations ; ils y étaient accueillis par Gilbert Amy, directeur, et Rémy Fombon, président de l'ANFOL.

Le déroulement

Le contenu des Journées fut dense (« programme encore copieux pour une journée-marathon », selon la formule de R. Fombon, introduisant l'avant-dernière journée).

Certaines activités furent distribuées en plusieurs moments : interventions de Jean-Yves Hameline sur « L'art de l'organiste dans le cadre liturgique au regard de l'histoire », et de Jean-Michel Dieuaide sur « L'organiste en liturgie ». Jean-Claude Menoud, du C.N.P.L.², assurait chaque jour un moment de chant commun. Des ateliers

1. Conservatoire national supérieur de musique.

2. Centre national de pastorale liturgique.

avaient été prévus, en réponse à un souhait exprimé au bilan des 1^{res} Journées, à Gray, en 1991 ; ils permirent de s'initier à la pédagogie contenue dans les deux toutes récentes parutions de l'ANFOL, à savoir la *Tablature de Weimar* (accompagnement sur le principe de la basse continue) et *Spicilège* (musique contemporaine) ; le premier document a été réalisé par Suzy Schwenkedel, qui le présenta elle-même ; François Espinasse et Gabriel Marghiéri accompagnèrent la découverte du recueil *Spicilège*, ensemble de 17 pièces courtes écrites par Jean-Pierre Leguay, qui en donna l'intégrale au cours d'une audition. Une autre série d'ateliers proposaient, dans un deuxième temps, d'aborder la pédagogie avec ses débutants (Jean-Marie Mesmacque, Pierre Podevin, Véronique Le Guen), ou bien la pédagogie de l'improvisation (Michel Chapuis, Loïc Mallié, S. Schwenkedel).

Au milieu de ces activités répétées, prenaient place des interventions ponctuelles : Jean-Claude Hugues, directeur du C.N.P.L., assura la conférence d'ouverture sur « La politique et les souhaits de l'Église de France en matière de musique liturgique et de musique d'orgue » ; Jean Ferrard nous entretint sur « Les études d'orgue dans les conservatoires en Belgique » ; Marcel Godard aborda « Le rapport texte/musique » dans les compositions liturgiques actuelles ; Georges Guillard traita de *Préludes*, la revue de l'Association, lancée en janvier 1993 en interrogeant : « un élément de pédagogie ? ».

Chaque soir avait lieu un concert. Celui de l'ouverture, présidé par G. Amy, fut confié à Jean Boyer et F. Espinasse, sur l'orgue du C.N.S.M., en hommage à Xavier Darasse, dans l'auditorium portant son nom (musique baroque et contemporaine). Le jeudi, l'orgue fut associé aux percussions, dans une œuvre d'Adrienne Clostre, *La Reine de Saba*, que le compositeur avait présentée dans la journée (« registration de la percussion, et percussion de l'orgue ») : L. Mallié, associé à trois percussionnistes dirigés par Jean Couturieux, succédait, aux claviers de l'orgue de Saint-Bonaventure, à Sophie-Véronique Choplin, qui avait donné des improvisations en première partie. Le lendemain, Pierre Perdigon inaugurait l'orgue

de l'Immaculée-Conception (bénédition et concert). Et le samedi, G. Marghiéri et J. Ferrard faisaient sonner l'imposant Cavaillé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales.

Il faut encore indiquer la table ronde sur « L'orgue dans la liturgie après Vatican II : bilan et perspective », et signaler que l'Association organisatrice avait intégré dans le programme de ces cinq jours son assemblée générale statutaire, où l'on fit le point sur la vie de l'Association et ses buts. À partir de ce qui se dégage des échanges de ces deux moments et, plus largement, du contenu des Journées, on souhaite ici dresser le bilan sur la situation actuelle de la question de l'organiste en liturgie.

Le contenu : qualité et réflexion

De l'avis des participants, l'ensemble des interventions et des ateliers fut d'une grande qualité. Une soirée conviviale aurait été sûrement appréciée (mais à la place de quel concert alors ?...); on aurait pu également espérer d'un rassemblement d'une telle nature qu'il offre une liturgie de bénédiction d'un orgue plus... liturgique et plus rythmée; quant à l'incident qui valut à l'immense majorité du groupe de n'arriver à la messe dominicale qu'à la fin de l'homélie, il permit à chacun de réaliser qu'un bus, c'est comme un orgue : pour aussi belle et performante que soit la « machine », elle n'en est pas pour autant à l'abri de conditionnements extérieurs.

Ceci dit, l'on retiendra essentiellement la qualité des relations entre les musiciens, les conférenciers et les participants (parmi lesquels des professeurs ou élèves du C.N.R.³ des membres des stages ANFOL). On note la contribution des deux professeurs d'orgue du C.N.S.M. (Paris et Lyon).

Quelques images demeurent, signes d'une atmosphère agréable :

— M. Chapuis provoquant l'hilarité de son auditoire en « s'égarant », dans son cours d'improvisation, avec de

3. Conservatoire national de région.

bonnes histoires de sa période passée à l'orgue de chœur de Notre-Dame ;

— J.-P. Leguay créant lui-même son œuvre *Spicilège*, après avoir expliqué qu'on ne peut se contenter de critiquer ce qui se fait en matière de musique liturgique sans se lancer soi-même.

— G. Amy accueillant le groupe au début des Journées et affirmant que l'ANFOL a toute sa place en un tel lieu ; J.-Cl. Hugues lui succédant et soulignant à plusieurs reprises comment des instances épiscopales telles que le C.N.P.L., la C.E.L.⁴ ou la C.I.F.T.L.⁵ tiennent en réelle estime la place de la musique en liturgie et soutiennent tout ce qui est entrepris (formation, réflexion) concernant la fonction de l'organiste en liturgie, non seulement pour son aspect cultuel mais tout autant pour son aspect culturel (il n'est pas question, devait-il préciser, d'opposer culte et culture) ;

— le groupe applaudissant la fin d'une intervention de J.-Y. Hameline conclue par ce mot : « Il y a autant de prêtres excellents que de bons organistes » ;

— un néophyte poursuivant à table, avec un intervenant, un débat amorcé en atelier ou dans une conférence ;

— élèves et professeurs fouillant avec intérêt dans le fonds de partitions mises en vente pour la circonstance.

Bref, on peut réellement appliquer à ces Journées le constat fait par J.-Cl. Menoud à propos du climat actuel du débat sur le chant grégorien : globalement, en notre Église, il semble se détendre. L'échange sur cette question fut précisément détendu et d'une grande tenue technique.

Des propos tenus par J.-M. Dieuaide et J.-Y. Hameline, retenons quelques points.

J.-M. Dieuaide a exprimé sa préférence pour l'expression *organiste en liturgie* estimant que l'*organiste liturgique* n'existe pas ; car si l'organiste doit être « liturgique », il ne le sera jamais plus que lorsqu'il sera plus musicien. Il fit entrer ensuite dans une approche *symphonique* de

4. Commission épiscopale de liturgie.

5. Commission internationale francophone pour les traductions et la liturgie.

la liturgie : chaque moment y est caractérisé en lui-même, mais il y a des résonances d'un moment à l'autre, comme pour les mouvements d'une symphonie. Plus loin, il s'arrêta sur le caractère *climatique* de la fonction d'organiste en liturgie : réveiller, enchaîner, introduire au silence (ex. : le dimanche soir, à la fin de la messe à N.-D., avant que les portes du grand édifice ne se referment sur le silence de la nuit, est-il besoin de donner une *sortie tonitruante* ?). Soulignant, dans un vocabulaire ministériel, que « la musique est ordonnée à la liturgie », il en vint à parler de l'organiste comme d'un vice-président, ou d'un président *bis*, de l'assemblée. Sur l'accompagnement, on retiendra son observation selon laquelle l'apprentissage retire beaucoup du *mimétisme* : combien sont-ils, devait-il s'interroger, à avoir appris et à apprendre encore en allant se planter dans la nef de Saint-Séverin ?

J.-Y. Hameline nous promena dans l'histoire avec l'aisance qui le caractérise et la rigueur qui le guide (« l'histoire faite par le mépris est toujours une histoire qui se trompe »). Il nous permit ainsi de toucher du doigt quelques vérités méconnues et de prendre la mesure de certains paradoxes : au XVII^e siècle, l'orgue entre dans la liturgie non par l'art mais par le cérémonial (marqué par le ballet de cour) et le calendrier ; au siècle des Lumières, le piano sera plus religieux que l'orgue ; vers les années 1830 s'instaure une véritable rupture dans la fonction de l'orgue en liturgie, sous l'effet de l'introduction de l'orgue d'accompagnement ; au XIX^e, l'orgue a manqué son émancipation hors du culte (sa sécularisation) : à l'église, il démontre qu'il n'est pas d'église ; alors que Pie X croyait que l'unité musicale se ferait par le chant grégorien, celle-ci s'est construite autour du chant de réveil. À la fin de son parcours, il s'interrogeait à son tour, avec gravité, sur l'embellie constatée depuis quelque dix ans (combien touche-t-elle de personnes ? est-elle durable ?) ; plus assuré, il encourageait à la prise en compte renouvelée du cérémonial : le salut n'est pas dans la musique pure⁶,

6. J.-M. Dieuaide a rappelé ce mot de Claude Duchesneau : « En liturgie, il n'y a pas de musique *pure*, il n'y a que de la musique *pour* » ; c'est nous qui soulignons.

mais dans la redécouverte du cérémonial *par* sa musique. Après avoir observé en effet qu'aujourd'hui, à ne plus suivre le cérémonial, nos messes ne sont en fait que des *messes basses* transformées en *messes chantées*, il se lança dans un émouvant plaidoyer en faveur de l'imagination, de la créativité : la musique sauvera la musique ; il faut en faire, et ne pas se replier⁷. Il retrouvait là ses accents initiaux, vérifiant l'honnêteté de sa démarche : « un des seuls reproches que l'on pourrait faire aux musiciens [d'Église], c'est de manquer d'imagination », avait-il annoncé en ouverture, en proposant alors d'examiner ce que l'histoire pouvait éclairer de la situation présente afin que chacun réfléchisse aux solutions nouvelles qu'il convient d'apporter aux questions nouvelles en face desquelles nous nous trouvons⁸.

Perspectives

Quelques faits significatifs concourent à l'établissement d'un état des lieux encourageant pour la poursuite du travail engagé.

— L'organisation de telles Journées, dont il apparaît qu'elles répondent à un réel besoin ; l'effectif de la deuxième édition et la qualité du public (voir *supra*) sont à souligner.

— L'ANFOL enregistre par ailleurs une extension significative du nombre de centres ces dernières années ; la revue *Préludes* a connu un succès immédiat, obligeant l'Association à se doter, depuis le mois d'octobre, d'un secrétariat (employée et local), d'autant plus que ses

7. On retient comme exemple sa proposition de mise en œuvre de l'invocation pénitentielle : le chantre assure le 1^{er} Kyrie ; l'assemblée, le *Christe* ; le Kyrie final est confié à l'orgue (« l'orgue relayant les voix, donnant voix à ce qui n'a pas de voix »).

8. À celui qui désire en savoir davantage, on recommandera la lecture de deux articles : Jean-Yves HAMELINE, « Le son de l'histoire. Chant et musique dans la restauration catholique », *La Maison-Dieu*, 131 (1977/3), 5-47 ; Georges BEYRON et Jean-Yves HAMELINE, « L'orgue français durant la période classique et au milieu du XIX^e siècle », *La Maison-Dieu*, 164 (1985/4), 57-80.

activités sont, en dehors de la revue, également en pleine expansion (ainsi, en 1994, l'ANFOL a tenu un stand au salon Musicora).

— La réalisation de *Spicilège*, commande de l'État, assurée conjointement par l'ANFOL et la D.R.A.C.⁹ Rhône-Alpes. La visite imprévue du stage par un responsable de la D.R.A.C. constitue un soutien encourageant pour l'Association et les actions qu'elle mène.

— La qualité des documents produits par l'ANFOL, notamment des dernières parutions, *La tablature de Weimar*¹⁰ et *Spicilège*.

— Quelques signes de bons rapports avec l'Église ont également été évoqués : là, un évêque se rend présent, chaque année, pour la fin du stage ; dans un autre centre regroupant des élèves de plusieurs diocèses, chacun des diocèses concernés verse une indemnité forfaitaire par stagiaire de son diocèse, ce qui représente un gros soutien financier et moral.

— Enfin, on retient deux situations récentes qui sont dans la ligne des réflexions menées lors du colloque du 5 février 1993 à l'I.M.L.¹¹ de Paris, réunissant des représentants des Églises, de l'État, et des professionnels de l'instrument (professeurs, concertistes, organistes engagés en liturgie) sur le thème suivant : « Vers la création d'un diplôme national d'organiste liturgique » (ce colloque constitue d'ailleurs un événement en lui-même) :

- À Marseille, à l'issue d'accords passés entre le C.N.R. et le diocèse, la formation ANFOL est intégrée à celle du C.N.R. ; et la collaboration n'est pas restreinte au seul professeur d'orgue, mais

9. Direction régionale des affaires culturelles.

10. Il faut saluer la qualité de ce travail, d'une part sur le plan de sa forme (présentation soignée, pour un coût abordable), et bien plus encore sur le plan du fond : il est actuellement adopté dans certaines classes de basse continue de conservatoires renommés, et a été qualifié, par un éminent responsable musical en notre pays, de probable révolution dans le domaine de l'enseignement de cette discipline musicale.

11. Institut de musique liturgique.

atteint d'autres professeurs qui se montrent intéressés. C'est une première du genre.

- À Lavaur, dans le Tarn, l'organiste est rémunéré conjointement par la cure, le conseil général et la mairie.

Ces deux expériences en appellent de semblables. Ceci nous introduit ainsi à une dernière partie où nous présentons des perspectives, telles qu'elles se dessinent à l'issue de ces Journées.

Les perspectives pour poursuivre le travail ne manquent pas :

— La question de la mise en place d'un diplôme d'organiste liturgique : si le contexte n'est pas totalement propice à son institution (des questions demeurent : préparé comment ? décerné par qui ?), il semble cependant que l'on progresse dans l'établissement des conditions favorables à sa réalisation¹².

— On a parlé à plusieurs reprises, durant ces Journées, de la rencontre prévue pour le 10 janvier prochain, entre des représentants des associations ANCOLI¹³, ANFOL et Saint-Ambroise avec un évêque de la C.E.L.

— On a aussi parlé de la place du futur Institut des Arts sacrés qui ouvrira ses portes, à l'Institut catholique de Paris, en octobre 1995.

— On a pris connaissance de l'existence d'un groupe qui, depuis un an déjà, se réunit, à l'initiative du C.N.P.L., pour lire les nouvelles parutions en matière de chant liturgique, afin de publier une liste annuelle des chants retenus, dans le but de clarifier la lourde question de la qualité de la production du chant liturgique¹⁴.

¹² J.-M. Dieuaide a proposé la solution d'une formation intégrant un tutorat, du style de ce que M. Chapuis a finalement réalisé à Saint-Séverin.

¹³ Association nationale des chorales liturgiques.

¹⁴ Cette liste sera publiée, à la demande de l'épiscopat, dans les *Documents Épiscopat*. Pour la première année, sur 280 chants passés en revue, 22 ont été retenus.

— J.-Cl. Menoud a engagé à prendre conscience que la réforme liturgique commence en fait maintenant¹⁵, et à la suite de cette observation, il a plaidé pour la prise en compte du rituel écrit, montrant qu'il est beaucoup plus ouvert que celui que l'on pratique et qui a souvent été réduit à des modèles ou des contre-modèles.

— J.Y. Hameline, on l'a déjà dit, a ouvert des perspectives en direction de l'imagination, de la créativité¹⁶. Et s'il n'y avait pas seulement l'orgue, mais aussi le piano, ou des percussions sobres par exemple, demanda-t-il encore ?

— J.-Cl. Hugues a souhaité que l'on favorise la constitution d'équipes d'organistes, ainsi qu'il en est réapparu ces dernières années. Il a en outre insisté sur le rôle éminent que doit jouer, selon lui, l'art des musiciens dans l'effort entrepris pour l'amélioration de l'art de célébrer. Et il a ouvert un avenir à des célébrations liturgiques musicales autres que celles sacramentelles, prenant appui notamment sur la liturgie des heures.

— Quant à l'Association elle-même, elle a comme projets la rédaction d'un document liturgique à l'usage des organistes, la sortie d'un recueil d'accompagnements simples des cantiques rassemblés dans le M.N.A.¹⁷, celle d'un volume d'anthologie de pièces avec pédalier ; elle envisage aussi de convoquer, en lien avec le C.N.P.L. et l'épiscopat, un rassemblement qui serait une sorte d'assises ou d'états généraux, des organistes liturgiques en France.

15. On retient aussi la remarque de M. Chapuis pour qui la réforme liturgique du concile Vatican II a été brutale ; il aurait fallu la prudence de Luther, c'est-à-dire, dans notre cas, chanter latin tant que l'on n'avait pas trouvé mieux, et avoir la patience d'introduire des modifications le moment venu.

16. Il faut dire que du côté de la créativité, il y eut un moment particulièrement réussi lorsque, en *bis* du concert du jeudi soir, on put assister à une improvisation à deux organistes (S.-V. Choplin et L. Mallie) et percussions ; bien que ce ne fût pas en situation liturgique, cela entrait bien dans la perspective défendue par J.-Y. Hameline, ainsi que celle présentée par J.-Cl. Hugues et dont il est question dans le paragraphe qui suit.

17. Missel noté de l'assemblée.

Conclusion

Comment ne pas mentionner la présence d'une exposition de peinture associée au programme de ces Journées : dans l'atrium de la salle X. Darasse, Olivier Lichtenberger exposait une série de tableaux sur l'orgue¹⁸.

« Ce qu'on fait est un métier impossible ; mais l'ennui, c'est qu'il faut le faire » : par ce constat, J.-M. Dieuaide cherchait à rendre compte des difficultés et contraintes au milieu desquelles évolue l'organiste engagé dans la liturgie. Mais à un autre moment, comme en écho, il souligna le véritable plaisir que l'on retire d'une telle fonction ; il rapporta ainsi cette parole de Gaston Litaize, qui lui avait confié peu avant de mourir : « Au fond ce que j'ai préféré faire dans ma vie, c'était accompagner. »

« Hier comme aujourd'hui on faisait comme on pouvait » : avec J.-Y. Hameline, on se vit conduire à entreprendre, sans prétention, mais sans découragement non plus. Et nous laisserons à X. Darasse le mot de la fin, au travers d'une citation reproduite sur le programme du concert d'ouverture : « Soyez des musiciens, et, si vous avez la chance d'être au service de l'Église, restez des musiciens exigeants et travailleurs, car alors, vous saurez faire goûter aux chrétiens un peu de la beauté de Dieu. »

François MARCHAL

18. Nous en livrons le beau texte de présentation de son auteur : « Plus encore que de peindre la musique, peindre la voix. Voilà ce que j'aurais voulu. Illusion ! La peinture ne pourra jamais que l'approcher, l'évoquer, la contourner ou aller s'y insinuer, s'y incorporer, fabriquer cette illusion et la maintenir et la reproduire, coudre du sens avec de la musique, de la voix avec de la parole, de la couleur avec du rythme, de la pensée avec des gestes et de la matière. Traduire l'une avec l'autre. La reine des métaphores est anatomique dans laquelle je travaille depuis douze ans : anatome du lieu fondamental de la musique et du sens, de la vibration et du souffle. »